



Syndicat CGT des personnels de la Région NORMANDIE,
Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 52 31 25
Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde CS 50523, 14 035 Caen
Téléphone : 02 31 91 21 82
E Mail : syndicat.cgt@normandie.fr

Caen le 8 janvier 2019

Monsieur le Président.

Suite au courrier que vous avez envoyé à l'ensemble des personnels de la Région, la CGT tient à réagir, à y répondre et à réaffirmer ses positions.

Si, pour vous, « Il apparaît que les mesures annoncées par le Président de la République ne concernent pas les agents territoriaux », vous en profitez pour nous rappeler les décisions prises par l'exécutif pour 2019, décisions qui devraient se traduire par un impact financier de plus de 9 millions d'euros.

Certes, ces mesures vont donner un coup de pouce au pouvoir d'achat pour certains collègues, mais le compte n'y est pas pour tous.

La prime, défiscalisée, que le Président de la République demande aux employeurs de verser n'a rien à voir avec l'ensemble des décisions prises par la collectivité ; sa proposition concernait la compensation de la baisse du pouvoir d'achat en 2018...

Nous pouvons vous faire l'inventaire partiel des laissés pour compte de cette revalorisation :

Les agents non-titulaires n'ont pas été destinataire du même courrier que les agents titulaires.

Ils ne sont pas tous concernés par ces 9 millions d'euros.

Pourtant, ce personnel vit au jour le jour avec cette angoisse due à la précarité. Nous vous rappelons notre principe essentiel : **A travail égal, salaire égal.**

La Cgt vous demande si vous pensez que les agents de la filière technique restés au bord de la réforme sur la RIFSEEP sont satisfaits de la répartition de ces 9 millions d'€ ?

Les agents dont le revenu va être bloqué pendant des années pour cause de prime compensatoire dégressive à 100%, n'ont-ils pas besoin de ce coup de pouce ?

La Cgt connaît la difficulté des agents qui n'auront plus la possibilité de faire des heures supplémentaires car non, Monsieur le Président, les agents du conseil Régional de Normandie n'ont pas des revenus exorbitants comme cela a pu être avancé par la Direction Générale et il ne suffit pas d'approuver la démarche des gilets jaunes, encore faut-il accompagner les résultats de leur combat et démarche.

Monsieur le Président, La CGT demande le versement d'une prime comme annoncée par le Président de la République à tous les agents titulaires et non-titulaires.

Respectueusement.

Les représentants du personnel CGT
La Secrétaire Générale
Zuiani Maryse